

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **109 (1983)**

Heft 18

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lettre ouverte

Palmyre: l'architecte et l'empereur d'Assyrie (suite et fin)

Ingénieurs et architectes suisses
n° 13 du 23 juin 1983

Monsieur le Rédacteur en chef, J'ai pris connaissance de la lettre de MM. B. Gachet et P. Mestelan, publiée dans le N° 13 de votre revue.

Je n'entends pas poursuivre cette polémique, mais il me semble que les points suivants doivent néanmoins être rappelés:

Tout d'abord, le choix relatif à l'aménagement retenu pour les terrains de l'ancien Palais des expositions a été fait sous l'autorité du Conseil d'Etat et non du département des travaux publics. D'autre part, MM. Gachet et Mestelan, qui invoquent le fait que des représentants du département des travaux publics siégeaient dans le jury du concours, savent fort bien que lesdits représentants étaient minoritaires (4 sur 13) et que les normes SIA 152 exigent que, lors d'un concours, la majorité des membres du jury soient des architectes. C'est précisément là que réside le problème, à savoir que l'on ne peut à la fois exiger la constitution d'un jury indépendant, répondant aux exigences des milieux d'architectes, et imposer au maître d'œuvre le choix de ce même jury qui, en fait, n'est pas forcément l'expression des désirs du maître d'œuvre en question.

Enfin, je comprends que MM. Gachet et Mestelan soient déçus, puisqu'ils ont gagné le premier prix. Il n'en demeure pas moins que les conditions du concours précisaient clairement que le maître d'œuvre n'était pas tenu d'attribuer le mandat d'exécution au lauréat, à plus forte raison si son projet n'est finalement pas retenu.

Quant à l'attribution des mandats d'exécution des divers immeubles qui seront construits dans le périmètre concerné, elle dépendra du choix desdits maîtres d'œuvre.

Veuillez croire, Monsieur le Rédacteur en chef, à l'assurance de ma considération distinguée.

Christian Grobet

Dans le souci de donner à M. Grobet la possibilité de s'exprimer le plus largement possible sur un sujet brûlant — tant pour lui que pour les milieux de l'architecture — nous avons publié in extenso sa dernière prise de position.

Il apparaît que les fronts n'en seront pas changés, aussi cette publication met-elle un terme aux échanges sur cette question.

On reconnaîtra à cette polémique le mérite d'avoir contraint nombre de personnes concernées à des réflexions approfondies dont le bénéfice pourrait se retrouver lors d'une future refonte de la norme SIA régissant les concours et — pourquoi pas — dans l'esprit où seront abordés à l'avenir les concours.

Rédaction

Vie de la SIA

Projet d'assainissement global d'une région de montagne — L'exemple de la Haute-Singine

Fribourg, 16-17 septembre 1983

Cette journée d'information est organisée par le Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs-géomètres à l'occasion de son assemblée générale. Le projet constituant le thème de la journée représente un travail de pionnier en Suisse, en faisant appel au traitement électronique pour élaborer des variantes d'utilisation du sol. Relevons ci-dessous quelques-uns des moments les plus importants de cette rencontre:

Vendredi 16 septembre

11 h.: *Concept du développement de la Singine*, par W. Neuhaus, préfet, président de l'association régionale LIM.

11 h. 10: *Information sur un projet d'assainissement global d'une région, à l'exemple de la Haute-Singine*, par Anton Brühlhart, inspecteur en chef des forêts du canton de Fribourg.

Pour protéger et développer cette région de montagne particulièrement menacée par l'instabilité générale du terrain (Flysch), l'association pour le développement de

la région de la Singine a décidé d'étudier des projets globaux, en collaboration étroite avec les secteurs touchés, soit: forêts, endiguements, améliorations foncières, économie alpestre, tourisme, militaire, aménagement du territoire. En vue d'élaborer des variantes d'utilisation du sol, l'Institut fédéral de recherches forestières a mis sur pied une nouvelle méthode qui se base sur des quadrillages d'un ha dont les données caractéristiques sont traitées électroniquement.

14 h.: Excursion dans la région pilote, en relation avec l'étude globale présentée le matin (Schwyberg, Höllbach).

16 h. 30: Bilan de la journée; *Intérêt d'une telle étude globale pour notre région*, par Michel Joly, ing. du génie rural, dipl. EPFZ.

Samedi 17 septembre

10 h. 30: Assemblée générale annuelle du Groupe spécialisé. N.B. Outre les excursions techniques prévues au programme, des excursions culturelles sont organisées pour les épouses des participants.

Renseignements et inscriptions (jusqu'au 7 septembre 1983): Service cantonal des améliorations foncières, 1700 Fribourg; tél. 037/21 18 81.

Excursion en Valais

16-17 septembre 1983

Le GII a également organisé, en collaboration avec la section de Winterthour de la SIA, une excursion de deux jours en Valais qui permettra aux participants de voir la station terrestre de satellite de Loèche, les usines d'Alusuisse à Chippis, les caves de Provins à Sion et les salines de Bex. Malheureusement, le délai d'inscription était fixé au 15 août, trop tôt pour que nous puissions annoncer à temps cette excursion. Rien n'empêche toutefois les intéressés de tenter leur chance en s'adressant au secrétariat général de la SIA, tél. 01/201 15 70!

Construire — de façon traditionnelle ou avec un entrepreneur général?

Berne, jeudi 10 novembre 1983

Cette journée d'études du Groupe spécialisé dans la construction (GSG), organisée à l'occasion de l'assemblée générale du GSG, avec l'Association suisse des entrepreneurs généraux (ASEG), examinera les voies et moyens pour la réalisation d'un mandat de construction.

Une ou deux des conférences seront données en langue française. En outre, il est prévu de publier les exposés, si possible traduits en français, ou en tout cas avec des résumés dans cette langue, dans la série SIA des ouvrages de documentation.

Public visé: maîtres d'ouvrages privés et publics, services de construction, professionnels du secteur de la construction.

Objectifs: la journée donnera au maître d'ouvrage un aperçu des différentes formes d'organisation sur le plan des projets et de l'exécution des constructions. Il pourra s'informer du déroulement des opérations et apprendra à connaître les devoirs et les responsabilités de tous les participants à la construction.

Renseignements: SIA, secrétariat général, case postale, 8038 Zurich, tél. 01/201 15 70.

Programme

- 11 h. Assemblée générale
Apéritif / Déjeuner
- 14 h. Journée d'étude
Ouverture / objectifs
Exposé introductif «L'homme et la construction»
Grundlagen und Begriffe (Projekt-ablauf, Projektorganisation, Funktionsdiagramm)
Bauen mit Einzelverträgen
Bauen mit einem Generalunternehmervertrag
Aufgaben und Verantwortlichkeiten des Bauherrn, juristische Aspekte
Questions
- 18 h. Clôture de la journée d'étude

Conférenciers

- W. Jauslin
- M. Burckhardt, prof.
P. Jaray
- Dr. J. Bühler
H. U. Siegfried
- Dr. R. Schumacher
- F. König
Dr. H. R. Schalcher

Documentation générale

Pas de documentation générale dans ce numéro.

EPFL

Cours intensifs en microinformatique

Lausanne, août-septembre 1983

Pendant les vacances des étudiants, le CMIT, profitant de la disponibilité des locaux et du matériel de l'EPFL, organise quelques cours intensifs pour les petites et moyennes entreprises. En plus du cours Pascal (1, 8, 15, 22 et 29 septembre) et du cours d'introduction aux microprocesseurs (30 août, 6, 13 et 20 septembre), qui ont déjà été donnés plusieurs fois avec succès, un nouveau cours sur l'utilisation de microcontrôleurs et de leur interconnection a été mis sur pied (25-26 août) avec, comme conférencier principal, M. Stan Mazor venant directement et spécialement à cet effet de l'INTEL, Californie.

D'autres cours seront organisés pour la fin de 1983, notamment sur la programmation en temps réel, une introduction à l'électronique digitale et aux interfaces et une journée sur les PAL.

Programme, renseignements et inscriptions: Conseils en micro-informatique technique, Dr H. Röthlisberger, EPFL-DE, ch. de Bellerive 16, 1007 Lausanne (tél. 021 47 20 54 ou 47 26 41).

Bibliographie

Ouvrages reçus

Inventaire sommaire (mai 1979-janvier 1983) de l'Association pour le patrimoine industriel (API), Genève (Palais de l'Athénée 2). Une brochure de 34 pages, format A5, illustrée. Prix: Fr. 5.—.

Informatics in Structural Engineering. Bergamo, 1982. Actes du congrès de l'Association internationale des Ponts et Charpentes (AIPC), ETH-Hönggerberg, bâtiment HIL, 8093 Zurich. Un volume broché de 17 x 24 cm, 396 pages, illustré.